

AR Prefecture

046-214602963-20250321-2025_09-DE
 Reçu le 24/03/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 21 MARS 2025**

Convocation le 14 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente du bourg en raison des travaux de rénovation de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR et Gérard VAN MARLE ; et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE VERGNE et Nelly VAN MARLE

Était excusé : Monsieur Benoît LAFARGUE

Secrétaire de séance : Madame Véronique LABRANDE

**REPLACEMENT ECLAIRAGE PUBLIC « LA SERRE » - COURNOU -
 ARMOIRE A10 – OPÉRATION 42069EP**

Monsieur le Maire, après avoir ouvert la séance, présente le projet *Remplacement Eclairage Public « La Serre »* cité en objet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** ce projet d'éclairage public, suivant l'avant-projet présenté par la FDEL, réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Départementale d'Énergies du Lot,
- **SOUHAITE** que ces travaux puissent être programmés au cours de l'année 2025,
- **S'ENGAGE** à participer à ces travaux conformément au devis estimatif présenté par la FDEL, participation nette de TVA, et à financer cette dépense sur le budget communal au compte 2041582. Il est à noter qu'un bon pour accord définitif sera présenté par la FDEL à la commune après réalisation des études définitives.
- **AUTORISE** la FDEL à lancer les études définitives et acte que le montant définitif des travaux sera précisé au conseil municipal pour approbation. Ces études feront l'objet d'une facturation à la commune en cas de non-réalisation des travaux.
- **AUTORISE** la FDEL à collecter le Certificats d'économie d'Énergie (CEE) générés par l'opération

POUR : 10
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 0

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
 Le 21 mars 2025
 Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
 mois et an que dessus
 Cet acte a été publié le 24/03/2025
 Le Maire, Raoul Debar

